

i.B.38.11.R.O. - GH

N o t i c e

à l'intention de M. KEEL, Conseiller de Légation.

Concernant nos relations avec
l'Union soviétique dans le do-
maine culturel.

Aux fins de promouvoir nos relations culturelles avec l'U.R.S.S. - et pour en garantir la solidité -, nous procédons par étapes, ce qui nous paraît être la méthode la plus opportune.

Première étape: échange de publications et de films de caractère scolaire, artistique et scientifique.-

Plusieurs pas ont déjà été faits dans ce sens :

1) Nous avons envoyé à notre Légation à Moscou, en janvier 1947, à l'intention de l'organisation soviétique " Miedounarodnaja kniga " une série de catalogues de livres¹⁾ et de journaux suisses.

2) Des organisations officielles soviétiques (Ministère des hautes études (universités), "L'encyclopédie soviétique") ayant exprimé à notre représentation, en novembre 1946, le désir de recevoir de la documentation sur la vie culturelle et sociale en Suisse, nous avons réuni une documentation aussi complète que possible (programmes de nos universités et hautes écoles avec différentes publications relatives à ces établissements, livres sur la vie économique, sociale et artistique dans notre pays) et l'avons adressée, en février 1947, à notre Légation à Moscou.

D'autre part, nous savons que "Pro Helvetia" (Zurich), également sollicitée par notre Légation en Russie à ce sujet, lui a fait un important envoi de livres destinés aux organisations soviétiques.

La question de savoir si un échange officiel de publications suisses et russes ne pourrait pas être établi a été posée à M. le Ministre Flückiger, car il est bien évident qu'un effort pour diffuser notre culture en U.R.S.S. appelle des mesures de réciprocité du côté russe.

3) Des contacts que nous avons pris avec le Professeur A. de Muralt, il ressort que la Société helvétique des sciences naturelles (notre Académie des sciences) - dont il est le président - contribuera volontiers à notre effort de rapprochement avec l'Union soviétique dans le domaine culturel.

1) publiés par la "Maison suisse du Livre" à Olten.

- 2 -

De son côté, le Professeur M. Fierz, rédacteur des "Helvetica Physica Acta" demande s'il pourrait entrer en relations avec le "Journal of Physics of the Academy of Sciences of the U.S.S.R." aux fins d'obtenir un échange de publications.

4) Nous avons appris aussi que l'Orchestre de la Suisse romande désirerait recevoir des partitions russes pour la saison des concerts 1947/1948.

5) Enfin un échange de publications d'ordre économique vient de s'amorcer par l'entremise de M. le Ministre Flückiger entre l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne et les organisations soviétiques compétentes.

6) Dans le domaine cinématographique, mentionnons qu'un ministère soviétique a demandé à notre chef de mission s'il ne serait pas possible de faire venir en U.R.S.S. et de présenter, par l'intermédiaire de la Légation, quelques films suisses. D'autre part, nous savons par M. Flückiger que le chef du "Sojuzintorgkino" (Organisation pour l'exportation des films soviétiques) serait disposé à recevoir des films de provenance suisse.

Ces questions sont à l'étude. Nous y attachons de l'importance, car nous estimons que le film est l'un des meilleurs moyens de faire connaître notre pays et notre travail national à un peuple étranger.

7) Notons, du côté russe, que la "Maison d'édition pour la littérature étrangère" à Moscou a publié récemment, avec l'autorisation du Ministère soviétique de l'Education nationale, une nouvelle de Gottfried Keller: "Die Geisterseher". Nous relevons dans l'introduction de cet ouvrage le passage suivant :

"La nouvelle "Die Geisterseher" forme une des parties du roman "Das Sinngedicht" de l'auteur suisse-allemand Gottfried Keller. Ce roman, qui parut pour la première fois en 1882, présente en lui-même l'un des meilleurs ouvrages de ce maître de la prose réaliste allemande. Dans cette nouvelle, on remarque l'attitude satirique de l'auteur, fervent réaliste, vis-à-vis des puissances occultes.

La nouvelle est fortement résumée, mais la langue de Keller n'a subi aucun changement. Ce petit livre est destiné en premier lieu aux étudiants des deux premiers cours de la Faculté des langues et à ceux des cours supérieurs des universités en général".

- 3 -

Deuxième étape : échange de professeurs, d'étudiants, d'artistes, etc.

Dans ce domaine, nous ne sommes pas encore parvenus à lever le "rideau de fer".

L'Association Suisse - U.R.S.S. pourrait rendre des services, mais tant qu'elle restera affiliée à un seul parti et ne représentera pas toutes les sphères d'intérêt suisses, nous ne pourrons pas l'utiliser comme moyen d'action et de propagande culturelle. C'est d'ailleurs le point de vue que M. Huber a fait connaître à M. Lerch. Il est clair qu'une société privée comme l'"Association Suisse - U.R.S.S." ne doit pas s'arroger le monopole de nos relations avec l'Union soviétique dans le domaine culturel. Les autres associations dont le but est d'entretenir ou de raviver les relations de la Suisse avec l'étranger telles que : Amis de la culture française, Associazione italo-svizzerà di cultura, Amitiés belgo-suisse, Schweizerisch-britische Gesellschaft, Swiss-American Society for cultural relations, etc., ne le font d'ailleurs pas avec la France, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, etc.

Berne, le 8 mars 1947.

